

La Justice burundaise minée de l'intérieur par la corruption

PANA, 14 mars 2016 Bujumbura, Burundi - La nouvelle ministre de la Justice et Garde des sceaux, Mme Aimée Laurentine Kanyana, a tapé du poing sur la table, mardi, au bout d'un round de six mois d'observation du "phénomène généralisé" de la corruption qui ne sera plus toléré, tant qu'elle dirigerait le secteur judiciaire du Burundi, a-t-elle déclaré. "J'ai reçu des plaintes par courrier ou à travers des audiences et il apparaît clair que le phénomène de la corruption monte comme une fonction exponentielle au ministère", a expliqué la Garde des Sceaux au cours d'un point de presse-bilan depuis sa prise des fonctions, il y a six mois.

Brandissant à la fois le bâton et la carotte, elle a dit vouloir fermer les yeux sur le passé pour être plus sévère dans l'avenir envers les incorrigibles. Avec un personnel aux mains propres, "nous parviendrons à imprimer un renouveau à la justice burundaise de sorte qu'elle ne soit plus une source des conflits sociaux à cause de la corruption", a-t-elle souligné, en substance. La sortie médiatique a fait bondir ceux de l'opinion peu habitués à un ton pareil et résolu part des officiels contre un phénomène de corruption ou de pots de vin, qu'on dit «généralisé» au Burundi. Un rapport de "Transparency International" avait classé, en 2015, le Burundi au 8^e rang des pays africains les plus corrompus. La 1^{re} place était revenue à la Somalie, la 2^e au Sud Soudan, la 3^e à la Guinée-Bissau, la 4^e à la Guinée équatoriale, la 5^e au Tchad, la 6^e à l'Érythrée, la 7^e au Zimbabwe, la 9^e à la République démocratique du Congo (Rdc) et la 10^e au Congo-Brazzaville. Le Burundi ferme encore la marche dans une série de rapports sur la corruption au niveau de la Communauté de l'Afrique de l'Est/East african community (Cae/Eac). La communauté de libre circulation des biens et des personnes lie le Burundi au Kenya, au Rwanda, à la Tanzanie et à l'Ouganda.